

DEC213401DR02

**Décision portant modification de la composition du conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7130 intitulée Laboratoire d'anthropologie sociale - LAS****LE PRESIDENT- DIRECTEUR GÉNÉRAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC180329DAJ du 25 janvier 2018 donnant délégation de signature à Mme Véronique DEBISSCHOP, déléguée régionale pour la circonscription Paris B (DR02), devenue circonscription Paris-Centre par décision DEC181599DAJ du 7 novembre 2018 ;

**Vu** la décision DEC181898DGDS du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité UMR7130 intitulée Laboratoire d'anthropologie sociale - LAS, dont le directeur est M. Frederic KECK ;

**Vu** la décision DEC201229INSHS du 28 juillet 2020 portant nomination de Mme Andrea-Luz GUTIERREZ-CHOQUEVILCA aux fonctions de directrice de l'UMR7130 à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020 ;

**Vu** la décision DEC192151DR02 du 31 juillet 2019 portant création du conseil de laboratoire de l'unité UMR7371 ;

**Vu** l'avis favorable du conseil de laboratoire réuni le 15 septembre 2021 et de l'assemblée générale des personnels du 1<sup>er</sup> octobre 2021 sur la modification de la composition du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :****Article 1er :**

L'article 2 de la décision DEC192151DR02 sus-visée est modifié comme suit :

**Article 2 :**

Le conseil de laboratoire compte 17 membres :

- 3 membres de droit : la directrice, la directrice adjointe et le directeur adjoint
- 9 membres élu.e.s dont :
  - 3 élu.e.s dans le collège ITA
  - 6 élu.e.s dans le collège C/EC
- 5 membres nommé.e.s

**Article 3 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le .....

Pour le président - directeur général et par délégation,  
La déléguée régionale  
Véronique DEBISSCHOP

